



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 11 février 2021

DOSSIER DE PRESSE

**Situation de la sécurité et bilan 2020 de la lutte contre la
délinquance en Nouvelle-Calédonie**

**Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle**

Margot BANTEGNY
Tél : (+687) 26 64 22 - (+687) 77 71 93
Mél : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1, avenue du Maréchal Foch
98 800 Nouméa

AVANT-PROPOS

Le bilan annuel national de la délinquance est l'occasion de mesurer l'efficacité des actions de lutte contre le phénomène, qui recouvrent les périmètres de la prévention et de la répression.

Il est aussi l'occasion de comparaisons d'un département ou d'un pays d'outremer à l'autre.

Point d'attention : la vie sociale, qui emporte nécessairement une part d'activité délictuelle, n'a pas été contrariée en Nouvelle-Calédonie au-delà d'un mois de confinement strict, à la différence du reste du territoire où la baisse de la délinquance est aussi la conséquence de la crise sanitaire.

Du bilan 2020 se dégagent des orientations plutôt favorables :

--> baisse substantielle des atteintes aux biens (-15%)

--> baisse plus modérée des infractions aux stupéfiants (-7%).

--> une efficacité de l'action des forces de sécurité intérieure matérialisée par un taux d'élucidation très favorable : 62% soit 15 points au-dessus de la moyenne nationale (47%).

Taux élucidation 2020	62,06%
Atteintes aux biens	38,47%
Atteintes à l'intégrité physique	81,18 %

Elles sont cependant contrebalancées par une hausse importante (+18%) des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP), également dénommées atteintes aux personnes. Ces AVIP sont caractérisées par :

- une proportion élevée des violences non crapuleuses, qualifiées parfois de « gratuites » car elles ne visent pas l'appropriation d'un bien

- elle est à relier à une **empreinte forte des violences intrafamiliales**.

Enfin, très conjoncturellement une hausse importante des atteintes aux biens (vols de véhicules) est à déplorer.

Ainsi, sur le mois janvier 2021 : 167 vols de véhicules ont été constatés contre 70 au cours du mois de janvier 2020.

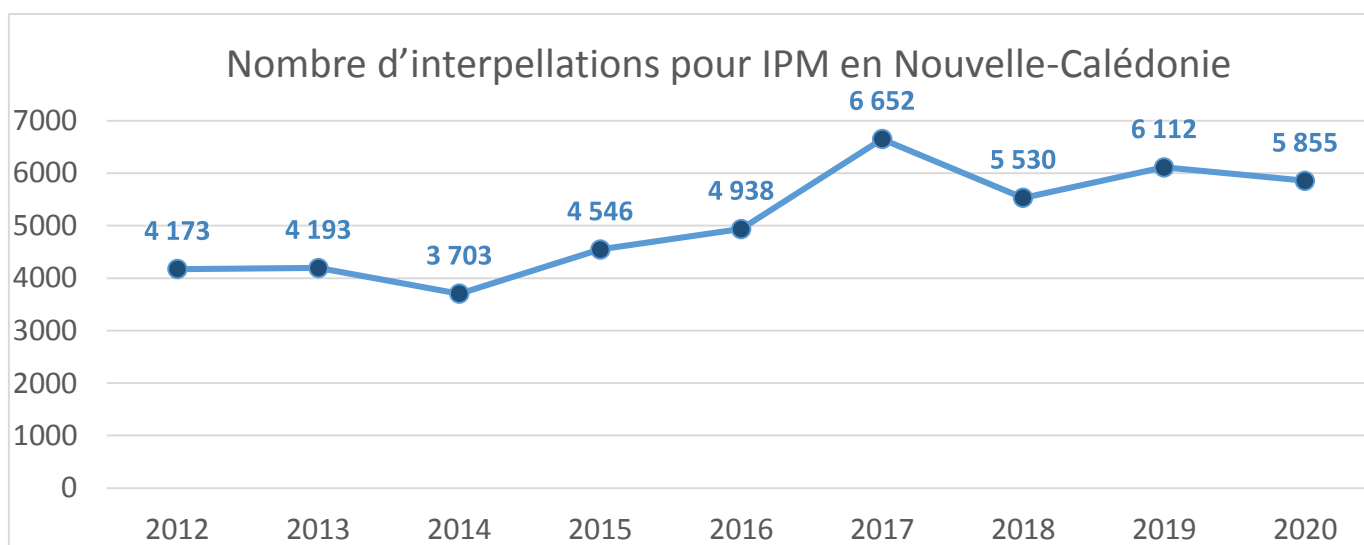
Les récentes interpellations (17 sur la seule première semaine de février en zone de compétence de la gendarmerie) ont vocation à inverser la tendance.

LES PARTICULARITES DE LA DELIQUANCE EN NC

La délinquance en NC se distingue de celle généralement observée sur le territoire de la République par différentes singularités

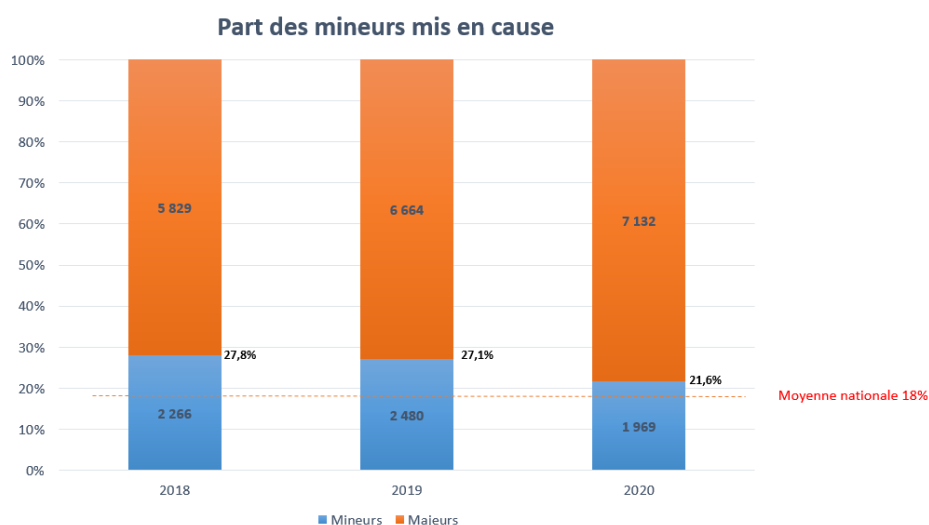
- **La part déterminante des conduites addictives dans les faits de délinquance**

- Volume très élevé des interpellations pour ivresse publique manifeste (IPM) qui, à titre d'exemple, représentent en 2017, presque **13%** des 51 650 infractions constatées sur le territoire national. Le phénomène demeure par ailleurs assez stable après une hausse continue entre 2014 et 2017, à l'opposé de la tendance nationale (-23 % en 4 ans).



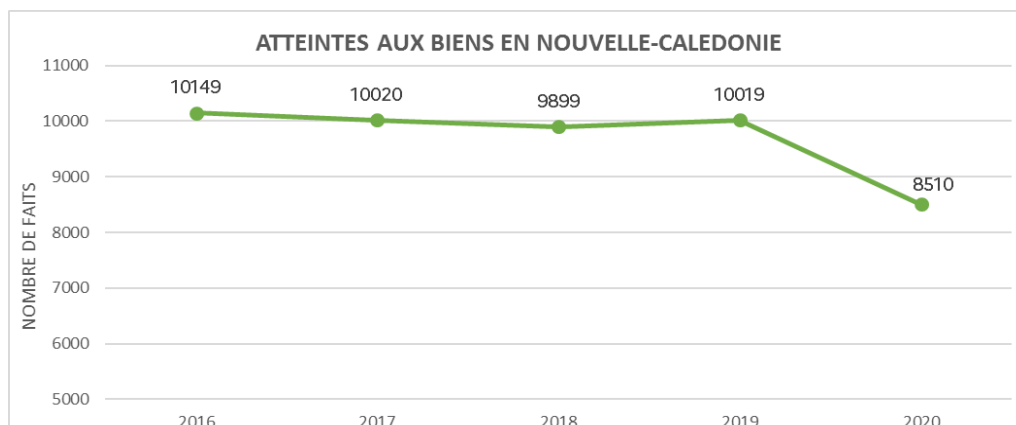
- Part prépondérante de l'alcool dans les déterminants entraînant un passage à l'acte: en milieu urbain **environ 80% des personnes placées en garde en vue** à l'occasion des infractions flagrantes sont alcoolisées au moment du passage à l'acte.

- **La proportion élevée de mineurs dans la commission de faits de délinquance**



La part des mineurs atteint des taux particulièrement élevés s'agissant des mis en cause pour les atteintes aux biens en milieu urbain : 39% en 2020

LES ATTEINTES AUX BIENS



L'agrégat des atteintes aux biens regroupe :

- les vols avec violence
- les cambriolages
- les vols liés aux véhicules à moteur
- les autres vols
- les destructions et dégradations

- **Constats**

	Janv. à déc. 2019	Janv. à déc. 2020	Evolution	Taux / 1000 h NC	Taux / 1000 h France
ATTEINTES AUX BIENS	10 019	8 510	- 15,1 %	31,78	26,15
Dont cambriolages	2 620	1 952	- 25,5 %	7,29	4,69
Dont vols liés aux véhicules à moteur	2 348	1 996	- 15 %	7,45	6,42

- **Baisse généralisée** conforme à la tendance nationale malgré une recrudescence récente (décembre 2020 et janvier 2021) des vols de véhicule

- **Délinquance d'appropriation --> fort taux de cambriolages et de vols liés aux voitures**

S'agissant des vols liés aux véhicules à moteur, la Nouvelle-Calédonie se distingue par une propension très forte au vol du véhicule (2 fois supérieur à la moyenne nationale) mais un chiffre très bas en matière de vol d'accessoires (3 fois inférieur à la moyenne nationale).



LES ATTEINTES AUX PERSONNES

L'agrégat des atteintes aux personnes regroupe :

- les violences physiques crapuleuses (perpétrées pour s'accaparer un bien)
- les violences physiques non crapuleuses
- les violences sexuelles
- les menaces de violence

	Janv. à déc. 2019	Janv. à déc. 2020	Evolution	Taux / 1000 h NC	Taux / 1000 h France
ATTEINTES AUX PERSONNES	4 066	4 811	+ 18,3 %	17,97	9,88
dont violences physiques crapuleuses	202	219	+8,6 %	0,82	1,14
dont violences physiques non crapuleuses	3 013	3 619	+ 20,1 %	13,52	5,72
dont violences sexuelles	294	315	+6,2 %	1,18	0,88

- **Constats**

- **Hausse généralisée** particulièrement sensible s'agissant **des violences physiques non crapuleuses**. L'augmentation est directement corrélée à celle violences intrafamiliales (cf. focus ci-dessous)
- **Proportion de vols avec violences nettement inférieure** à celle observée en métropole.
- **Part déterminante des violences intrafamiliales**

	Janv. à déc. 2019	Janv. à déc. 2020	Evolution NC	Evolution nationale
Violences intrafamiliales tous motifs confondus	1 576	1 962	+ 24,5%	+ 8,2%
dont violences conjugales	1 133	1 410	+ 24,4%	+ 8,9%
dont violences hors couple	443	552	+ 24,6%	+ 6,4%

1 410 faits de violences conjugales ont fait l'objet d'un dépôt de plainte. Rapportés à la population de la Nouvelle-Calédonie, **ces faits sont 3 fois plus nombreux qu'au niveau national et sont en augmentation de 24,4 % par rapport à 2019.**

Si le nombre de victimes d'homicides est orienté à la baisse (4 en 2020 contre 6 en 2019), les coups et blessures volontaires augmentent de 31,8%.

L'année 2021 a débuté avec le double homicide d'une jeune fille de 16 ans et sa mère de 41 ans par le petit ami de la première, âgé de 19 ans et père d'un enfant né le mois précédent.

LES AUTRES TYPES DE FAITS

L'agrégat des atteintes aux personnes regroupe :

- les escroqueries et infractions assimilées
- les infractions économiques et financières
- les infractions à la législation sur les stupéfiants
- les infractions à la législation sur les étrangers
- les faux documents
- les infractions à la législation du travail

AUTRES FAITS	Janv. à déc. 2019	Janv. à déc. 2020	Evolution	Taux / 1000 h NC	Taux / 1000 h France
Escroqueries	1 305	680	-47,1%	2,58	5,93
Infraction liées aux stupéfiants	1 781	1 644	-7,7%	6,14	2,87
Faux documents	13	18	+38 %	0,07	0,21

- Constats



L'étude des autres faits démontre que la Nouvelle-Calédonie demeure moins concernée par les faits de criminalité dite en col blanc telles que les escroqueries et fraudes documentaires.

A *contrario*, et malgré l'absence manifeste de la délinquance organisée dans le domaine, **les infractions liées aux stupéfiants** sont plus de 2 fois plus élevée que la moyenne nationale.

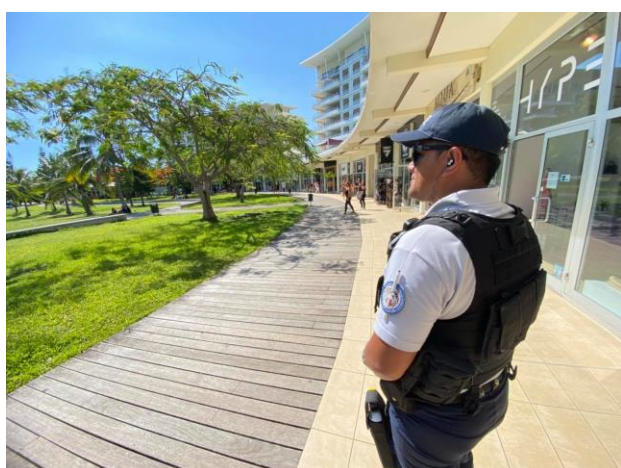
LES MOYENS DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE

La direction territoriale de la police nationale (DTPN)



Créée au 1^{er} janvier 2020 et structurée en 6 grandes filières (sécurité publique, judiciaire, renseignement, police aux frontières, recrutement et formation, antenne RAID), elle compte 562 agents :

- 5 commissaires du corps de conception et de direction
- 35 officiers
- 409 gradés et gardiens du corps d'encadrement et d'application
- 59 personnels administratifs, techniques et scientifiques
- 54 adjoints de sécurité



Les effectifs sont répartis entre un commissariat central et 4 bureaux implantés dans les quartiers de Magenta, Rivière Salée, Pierre Lenquette-Montravel et Tuband.

Malgré la baisse de population constatée sur le territoire, ils ont augmenté après 2015 et sont aujourd'hui **stabilisés à hauteur de 546 agents.**

Le commandement de la gendarmerie nationale (COMGEND NC)



Le commandement de la gendarmerie comprend 885 militaires dont 350 gendarmes mobiles (5 escadrons), répartis sur le territoire dans 30 brigades.



Si l'effort est fait sur le Grand Nouméa (66% des faits), le réservoir de force sert également à renforcer le reste du territoire en cas de besoin.

Le ratio gendarme/population se révèle bien supérieur à la moyenne nationale (X2 à X3 selon les unités) sur chaque commune.

La baisse de la population dans la majorité des communes n'a pas été accompagné par un retrait des gendarmes territoriaux.

Les effectifs du COMGEND NC ont augmenté de +50 personnels depuis 2017, effort qui a notamment permis :

- la Maison de Confiance et de Protection des Familles ;
- les renforts des unités du Grand Nouméa ;
- la création de la brigade motorisée (BMO) et de la brigade de recherche (BR) de Koné ;
- l'installation d'un centre des opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG).

LES ACTIONS ENGAGEES PAR L'ETAT

POLICE DE SECURITE DU QUOTIDIEN (PSQ) ET JEUNESSE

74% des populations qui vivent dans les secteurs estiment que la mise en place de la PSQ a permis d'améliorer la situation.

L'expérimentation en quartier de reconquête républicaine à Nouméa

Expérimentation menée à Pierre-Lenquette Montravel (PLM et) Tindu depuis fin 2018.

Principes d'action :

- renforcer la présence sur la voie publique
- approfondir le partenariat avec l'ensemble des acteurs du quartier.

Actions formalisées dans le **plan de reconquête républicaine**

--> **Création d'un groupe de sécurité de proximité (GSP) devenu brigade spécialisée de terrain (BST) en 2020**

- répression, dissuasion et contact avec la population.
- 15 policiers supplémentaires fidélisés sur le quartier en horaires élargis

Focus - statistiques BST 2020

- Patrouilles pédestres dans les cités de PLM et TINDU - contacts avec la population : **5 395**
- Opérations de sécurisation des transports en commun : **134**
- Contacts avec les commerçants : **1095**
- Contacts avec les responsables d'établissements scolaires : **101**
- Consultations sûreté en matière de cambriolage : **110**
- Nombre de personnes interpellées : **380**
- Baisse drastique du nombre de cambriolages : - **35 %** en 2 ans (273 en 2018 / 177 en 2020)

--> **Recrutement de 3 délégués à la cohésion police/population** --> recueillir la demande de sécurité auprès de la population et des acteurs de terrain.

--> **Création d'un groupe local de traitement de la délinquance**: instance opérationnelle dédiée à la définition d'une politique pénale adaptée aux faits commis

--> **La création d'un conseil de sécurité** articulé autour de réunions régulières pilotées par le chef du bureau de police et associant élus, acteurs et habitants.

--> **Mise en place d'une méthode d'évaluation innovante**, à travers le lancement d'une enquête d'opinion auprès de la population du QRR.

La généralisation de la sécurité du quotidien (SQ) en zone police

--> 2 nouvelles brigades spécialisées de terrain (BST) créées depuis 2019

- **BST de Rivière Salée** : 5 fonctionnaires supplémentaires au sein du bureau de police de secteur.

- **BST du secteur sud (Tuband et Magenta)** : 10 fonctionnaires supplémentaires, répartis en 2 groupes placés sous l'autorité du chef du bureau de police de Tuband.



La création des 2 BST a été rendue possible par la **réaffectation de personnels de la CDI** (compagnie d'intervention) qui a vu son format diminuer de 34 à 24 effectifs et a ainsi transformée en section d'intervention (SI). Ce format est jugé suffisant pour faire face aux problématiques d'ordre public que rencontre Nouméa, compte-tenu notamment de la possibilité de mise à disposition ponctuelle d'un EGM.

La généralisation de la sécurité du quotidien s'est aussi traduite par une **redéfinition de la zone police en 4 secteurs** et par la mise en place de **3 groupes de partenariat opérationnels (GPO)** à Magenta, Rivière Salée et Tuband

Une dynamique identique au sein de la GN : présence renforcée sur le terrain et auprès des jeunes

--> **720 opérations anti-délinquance réalisées en 2020**

--> En période scolaire, les mercredi midi et vendredi après-midi : dispositifs dynamiques conjoints avec les polices municipales et le centre de supervision urbain à la sortie des lycées de l'agglomération pour éviter les rixes entre bandes de jeunes.

--> Participation citoyenne :

- objectif : sensibiliser les habitants d'une commune et les associer à la protection de leur cadre de vie pour mettre en échec la délinquance
- développement du partenariat avec les communes de Farino et du Mont-Dore.

--> Poursuite de la mise en œuvre des « alternatives citoyennes »

- objectif : prise en charge des jeunes exposés à la délinquance dès la détection d'une incivilité ou d'une infraction avec possible participation à un chantier d'insertion
- développement du partenariat avec les communes de Bourail, Poya et La Foa.

L'unité gendarmerie dédiée à la jeunesse

Maison de Confiance et de Protection des Familles

La Maison de Confiance et de Protection des Familles de Nouvelle-Calédonie, constituée d'une unité mère à Nouméa et d'une antenne à Koné, a mené

- **1 240 interventions scolaires**, au sein de 46 collèges, 15 lycées, quelques écoles primaires, au cours desquelles

- **19 220 mineurs ont été sensibilisés aux messages de prévention.**

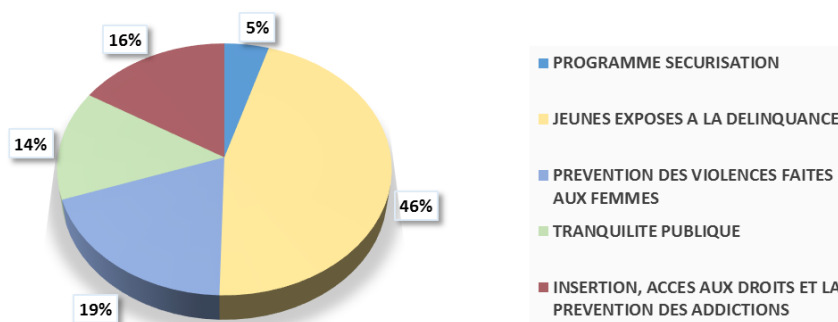
La MCPF intervient également, hors temps scolaire, auprès des jeunes en structures d'accueil jeunesse, tribus, camps d'adolescents et organisations communales.



LA CONTRIBUTION DE L'ÉTAT A LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

En dépit de ce cadre institutionnel spécifique, l'État continue de jouer un rôle actif dans ce domaine qui influe directement sur l'évolution de long terme de la délinquance. Il copréside, avec les élus, l'ensemble des instances de coordination communales, provinciales et territoriale. Il contribue ainsi à la structuration et à la mise en cohérence des acteurs et des dispositifs et, sur le plan financier, à l'émergence d'un certain nombre de projets.

Répartition des actions financées



Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) : dotation de 230 000 euros en 2020 (219 000 euros : programme Délinquance, 11 000 euros pour le programme Sécurisation) -

- 16 actions cofinancées à hauteur de 107k€ à l'intention des jeunes exposés à la délinquance ;
- 10 actions cofinancées à hauteur de 45k€ pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes
- 4 actions cofinancées à hauteur de 33k€ pour améliorer la tranquillité publique ;
- 5 nouvelles actions cofinancées à hauteur de 38k€ pour l'insertion, l'accès aux droits et la prévention des addictions ;
- 2 actions cofinancées à hauteur de 11k€ pour le programme S (vidéo protection, gilets part balles, sécurisation des établissements scolaires).



Maitrise d'ouvrage de l'État (arbitrages des Assises des Outre-mer): création d'une unité supplémentaire du RSMA à Bourail (dispositif d'insertion)

Contrats de développements (notamment suite aux arbitrages des Assises des Outre-mer): création d'un dispositif d'aide aux victimes (DAV), création d'une structure éducative contenante, création d'un établissement territorial d'enseignement adapté (ETEA), création d'un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP).